

Juin 2014

Guermantes



Bulletin d'Informations Municipales

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Attention Travaux !

Rénovation de la RD35 et remplacement de la canalisation d'eau potable :

A compter du 16 juin 2014 et pour une durée de 3 mois, la rue des Lilandry, portion de la RD35 entre l'église et le Square Etienne Boulart, sera fermée à la circulation de 8h à 17h. Seuls les riverains seront autorisés. Les bus et automobilistes seront déviés par les rues André Thierry et Blanche Hottinguer.

RUE
BARRÉE

Mobilisation à l'École Maternelle du Val Guermantes.



Lundi 26 mai, élus, représentants de l'association de parents d'élèves APECG et parents d'élèves se sont mobilisés et ont occupé notre école maternelle pour éviter la fermeture d'une classe programmée à la rentrée prochaine. Cette fermeture aurait pour conséquence des classes surchargées (au moins 30 enfants par classe, voire plus si inscriptions supplémentaires en cours d'année). Les élus de Conches et de Guermantes étaient présents afin de soutenir les parents dans leur action. Le Député Eduardo RIHAN CYPEL est venu lui aussi afin d'affirmer toute sa volonté à ne pas laisser fermer cette classe. Il est déjà intervenu auprès de l'inspection d'académie après avoir été alerté par Annie VIARD, Présidente du SIVOM, et a obtenu que la fermeture passe de définitive à révisable. Parents et élus restent très vigilants et sont prêts à intervenir de nouveau si nécessaire.



C'est l'occasion de vous rappeler qu'il est indispensable d'inscrire vos enfants auprès de la Mairie dès qu'ils sont en âge d'être scolarisés.

INFO ÉCOLE.

Le mercredi 11 juin les élèves auront **COURS TOUTE LA JOURNÉE.**

Ce choix de date, arrêté par le Recteur d'Académie, permet de rattraper le **lundi 2 septembre 2013**, jour de rentrée des enseignants et donc journée non travaillée pour les élèves. Ce rattrapage ne peut avoir lieu que pendant des semaines comportant seulement 4 jours de cours (arrêté du 28 novembre 2012).

Pour plus de renseignements voir : www.education.gouv.fr

Elza JELENSPERGER s'en est allée le 4 mai dernier.

Elle fut l'épouse discrète, mais toujours présente à ses côtés, de notre ancien Maire Guy JELENSPERGER.

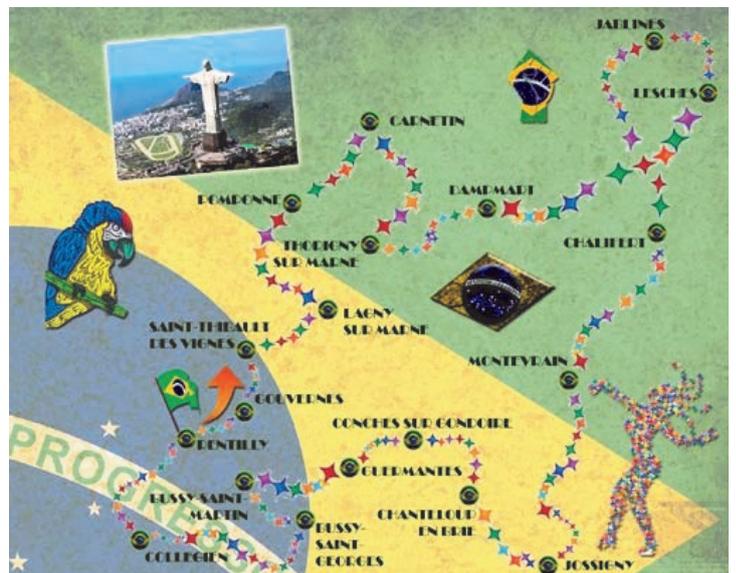
Arrivée en 1974 à Guermantes, elle fut très active au sein du Foyer Rural de Guermantes depuis 1978, particulièrement au Club de Bridge, au Théâtre et au Club de course d'orientation dont elle fut animatrice diplômée d'état. Elle était certainement une des plus anciennes membres du Foyer puisque adhérente de la première heure.

Nous voulons, par ces quelques lignes, lui rendre un dernier hommage.

10^{ème} Marathon de Marne & Gondoire.

8
JUN
2014

Le départ est prévu à 9h au Parc de Rentilly et les participants traverseront les 18 communes de Marne & Gondoire selon le parcours ci-dessous. **Les 1^{ers} coureurs arriveront à Guermantes vers 11h20.** Un ravitaillement leur sera offert à la Mairie de Guermantes dans une ambiance brésilienne. Venez les encourager !



Départ en retraite d'Isabelle FRUCHAUD.



Le vendredi 13 juin à 20h, un pot est organisé à l'école du Val Guermantes pour dire au revoir à la Directrice de l'école Maternelle. Si vous désirez participer à ce moment convivial, veuillez vous faire connaître **avant le 10 juin** auprès de Patricia ROMAN. (patricia.roman611@gmail.com)

Prochain Conseil Municipal le jeudi 19 juin 2014 à 20h.

Durant le mois d'août, il n'y aura pas de permanence d'élu le samedi matin.

Ramassage des encombrants : **lundi 23 juin 2014.**

Ramassage des déchets verts : **jeudi 26 juin 2014.**

5^{ème} Fêt'stival des Belles Anciennes de Guermentes.

22
JUN
2014



« A la recherche des Autos Perdues » et « Vintage American Cars » vous convie à participer au **5^{ème} Fêt'stival des Belles Anciennes de Guermentes le dimanche 22 juin de 9h à 18h**. C'est une tradition depuis 3 ans nous vous invitons à partager avec nous, sur l'espace vert et les parkings à l'entrée de Val Guermentes, avenue Charles Pégyu, (communes de Guermentes et de Conches sur Gondoire) notre rassemblement de voitures

anciennes et d'exception. Nous attendons **200 véhicules, européens et américains** essentiellement, antérieurs à 1984 pour la plupart. Une dizaine composeront un plateau de « voitures stars de cinéma ».

Début des inscriptions des participants à **partir de 9h et départ à 10h**, par groupe de 10 à 15 véhicules, pour une balade de 60 km. N'hésitez pas à vous inscrire pour monter à bord d'un de ceux-ci.

Le midi, une restauration vous est proposée avec les hamburgers de « So Gourmet » et les sandwiches et menus de notre boulanger « La journée d'Auguste ». Toute la journée gâteaux et boissons vous attendent.

A partir de 14h : place au groupe « Les Bangas » pour un concert pur rock.

A 15h : Concours d'élégance des véhicules inscrits et coup de cœur du jury. Vous pouvez faire partie du jury, même si vous ne connaissez rien à la voiture ancienne.

En attendant la délibération, 2^{ème} partie du concert des Bangas. **A 17h** : proclamation des résultats.

Pour vous permettre de passer un agréable après midi des artisans et marchands vous proposeront miniatures, « goodies » américains, tableaux et plus si affinités. Animation et bonne humeur garanties.

Pour vous inscrire, laissez un message au 01.60.07.73.82 ou sur autosperdues@hotmail.fr. Nous vous attendons nombreux.



Kermesse des écoles.

21
JUN
2014

L'Association des Parents d'Elèves de Conches-Guermentes (APECG) organise, pour la 1^{ère} fois, une kermesse commune pour les groupes scolaires du Val Guermentes et de Gustave Ribaud.

Elle se déroulera le **samedi 21 juin 2014 de 10h à 17h** sur le thème de « la Fête Foraine ». Une tombola sera au rendez-vous et les billets en prévente dès juin. Si vous avez des disponibilités pour **aider à l'organisation** ou si vous avez des moyens matériels à mettre à la disposition de l'association, n'hésitez pas, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

Les coordonnées de l'association :

<https://sites.google.com/site/apecg77>

apecconchesguermentes@yahoo.fr - 06.11.68.05.21

Au Vert dans le Parc des cèdres.

6
JUILLET
2014

Le dimanche 6 juillet de 10h à 18h, le parc des Cèdres de Conches sur Gondoire sera l'endroit où il faut être ! Animations et activités familiales s'installent : tyrolienne, tir à l'arc, cerfs-volants, musique. **Entrée libre**. Programme disponible prochainement à l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire - 2 rue du Chemin de Fer à Lagny sur Marne et sur www.tourisme.marneetgondoire.fr (Parc des Cèdres - Rue des deux Châteaux 77600 Conches sur Gondoire).



En ce début d'été, la Marne, rivière verdoyante, est célébrée par les « communes mouillées » de Marne et Gondoire !

Les villes et villages mettent à l'honneur les cadres naturels, l'art de vivre et les activités culturelles et artistiques au rythme des clapotis de la Marne. Le programme complet est disponible en Mairie ou à l'office de Tourisme de Marne & Gondoire à Lagny sur Marne.

Elections Européennes

2014

Les résultats à Guermentes :

Inscrits : 949 - Votants : 455

Exprimés : 443

Nuls : 3 - Blancs : 9

N° LISTE	LIBELLE	NOMBRE DE VOIX	%
7	POUR LA FRANCE AGIR EN EUROPE AVEC ALAIN LAMASSOURE	102	23,02%
30	LISTE BLEUE MARINE NON A BRUXELLES OUI A LA FRANCE	86	19,41%
11	UDI MODERN LES EUROPEENS LISTE SOUTENUE PAR FRANCOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO	63	14,22%
18	CHOISIR NOTRE EUROPE	42	9,48%
4	LISTE EUROPE ECOLOGIE	31	7,00%
19	STOP A L'EUROPE DE LA FINANCE L'HUMAIN D'ABORD FRONT DE GAUCHE	28	6,32%
27	EUROPE CITOYENNE	20	4,51%
14	DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME NI EXTREMES	17	3,84%
26	NOUVELLE DONNE	15	3,39%
2	NOUS CITOYENS	9	2,03%
17	ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE	9	2,03%
15	CITOYENS DU VOTE BLANC	6	1,35%
25	EUROPIRATES D'IDF	4	0,90%
16	FEMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE	3	0,68%
6	CANNABIS SANS FRONTIERE STOP A LA PROHIBITION	2	0,45%
22	UPR-IDF	2	0,45%
31	POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES ENVOYONS VALSER L'AUSTERITE ET LE GOUVERNEMENT	1	0,23%
24	LUTTE OUVRIERE FAIRES ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	1	0,23%
21	POUR UNE EUROPE LIBRE	1	0,23%
1	REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES	1	0,23%
3	EUROPE SOLIDAIRE	0	0,00%
5	EUROPE DECROISSANCE	0	0,00%
8	PARTI FEDERALISTE EUROPEEN	0	0,00%
9	POUR UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE	0	0,00%
10	ENSEMBLE POUR UNE EUROPE EQUITABLE	0	0,00%
12	ESPERANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE	0	0,00%
13	COMMUNISTES	0	0,00%
20	DEMOCRATIE REELLE	0	0,00%
23	L'EUROPE DE MARRAKECH A ISTANBUL	0	0,00%
28	PARTI EUROPEEN	0	0,00%
29	FORCE VIE	0	0,00%

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AVRIL 2014.**

**1. APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL ET
ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Véronique FONTAINE est désignée secrétaire de séance.

2. COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue le compte du comptable de la Trésorerie. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2013 tel que résumé ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	682 050,77 €	804 617,59 €
INVESTISSEMENT	369 388,80 €	229 111,41 €
	+ résultat reporté	151 566,56 €

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré
A l'unanimité

APPROUVE le compte administratif – Exercice 2013, lequel peut se résumer ainsi :
Excédent de fonctionnement de clôture : 122 566,82 €
Excédent d'investissement de clôture : 11 289,17 €

4. AFFECTATION DU RESULTAT

VU le Compte de gestion de l'exercice 2013 édité par Madame La Trésorière Principale et certifié conforme par Monsieur le Maire

VU le compte administratif de l'exercice 2013

VU l'excédent de clôture de la section de FONCTIONNEMENT de 122 566,82 €

VU l'excédent de clôture de la section INVESTISSEMENT de 11 289,17 €

VU les besoins de financement en section d'investissement de 124 078,00 €

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré
A l'unanimité

DECIDE

L'affectation du résultat comme suit :

- 002 résultat de fonctionnement reporté : 122 566,82 €
- 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 11 289,17 €
- 023 virement à la section d'investissement : 124 078,00 €
- 021 virement de la section de fonctionnement : 124 078,00 €

5. BUDGET PRIMITIF 2014

Le Maire rappelle que le budget a été élaboré en commission des finances. Il présente donc le budget par chapitre.

Après avoir inscrits les propositions, le budget primitif s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	906 808,00 €	906 808,00 €
INVESTISSEMENT	205 577,00 €	205 577,00 €

Le Conseil municipal
Après avoir délibéré
A 12 voix POUR

3 ABSTENTIONS (Michel POYAC, Véronique FONTAINE et Guy JELENSPERGER)

VOTE le budget primitif 2014 tel que dessus

6. TAUX D'IMPOSITION 2014

VU le Code général des impôts

VU le Budget primitif 2014

Il est proposé de reconduire les taux 2013. Il est rappelé que ces taux s'appliquent sur une base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale fixée par la Loi des finances.

TAXES	TAUX 2013	TAUX 2014	Bases d'imposition prévisionnelles	produit
TH	9,02	9,02	2 173 000,00 €	196 005,00 €
TFB	18,70	18,70	1 422 000,00 €	265 914,00 €
TFNB	48,57	48,57	4 300,00 €	2 089,00 €
			Produit fiscal attendu	464 008,00 €

Le Conseil municipal
Après avoir pris connaissance du tableau ci-dessus
Après avoir délibéré
A l'unanimité

APPROUVE les nouveaux taux d'imposition 2014 comme dessus

7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le tableau des subventions a été élaboré en commission vie associative et finances.

Cette année, 4 subventions exceptionnelles sont attribuées aux associations des Anciens combattants, Evi'danse, Vaincre la mucoviscidose, et Bussy Running.

Le Conseil Municipal

VU le Budget primitif 2014 et notamment le compte 6574 ou est inscrit la somme de 10 500,00 €

Après délibération

A l'unanimité

DECIDE d'attribuer les subventions comme suit :

Associations - Écoles	Subventions 2014	
	proposé	Voté
Anciens combattants	400 + 500	900
Tennis Club	1000	1000
Bridge	450	450
Autos perdues	450	450
Golf	750	750
Patch	450	450
Le Cairn	450	450
Les randonneurs de la Brie	100	100
Association sportive lycée M.Luther King Bussy	100	100
Foyer socio-éducatif collège Saint Thibault	300	300
Association Sportive collège Jean Monet Bussy	150	150
Estelle	300	300
Evi'danse	500	500
Vaincre la mucoviscidose	500	500
Bussy Running	300	300
Croix rouge	150	150
Ecole maternelle	1000	1000
Ecole élémentaire	1000	1000
TOTAL SUBVENTIONS	8850	8850

8. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2123-18 et suivants

VU le décret d'application n° 2005-235 du 14 mars 2005 relatif au remboursement des frais engagés par les élus

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE, à compter du 1^{er} mai 2014, de prendre en charge les frais de déplacements des élus ne percevant pas d'indemnité de fonction, sur la base d'une indemnité kilométrique suivant le barème de remboursement des fonctionnaires en vigueur ou d'un justificatif de transport et avec comme point de départ pour le calcul le lieu de résidence administrative

DECIDE de prendre en charge les frais de stationnement sur présentation d'un justificatif

AUTORISE le Maire à procéder au règlement des frais des élus

DIT que la dépense est possible dans la limite des crédits inscrits au budget (6532)

9. ELECTION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA SPLA

Le conseil municipal
Après en avoir délibéré

DECLARE élu Denis MARCHAND pour représenter la commune au sein de l'Assemblée Générale et de l'Assemblée Spéciale de la SPLA Marne et Gondoire Aménagement

DECIDE que la personne désignée renonce à demander toute rémunération, indemnité ou jeton de présence au titre de l'exercice de leurs fonctions au sein de la SPLA Marne et Gondoire Aménagement

AUTORISE le nouveau représentant désigné à accepter toutes fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait leur être confiées au sein de la SPLA (membre titulaire ou suppléant des commissions d'appel d'offres ou autres commissions...)

10. DESIGNATION D'UN DELEGUE DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGEDI

Jacques COURPOTIN se propose pour représenter la commune au sein du syndicat AGEDI

Il est procédé au vote à bulletin secret

Le dépouillement des bulletins a donné le résultat suivant :

15 bulletins trouvés dans l'urne

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Jacques COURPOTIN a obtenu 15 voix

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

DECLARE élu Jacques COURPOTIN délégué représentant la commune au sein du syndicat AGEDI qui sera convoqué à l'Assemblée spéciale du groupement intercommunal AGEDI

11. DESIGNATION D'UN DELEGUE LOCAL DES ELUS AU CNAS

CONSIDERANT que la commune doit être représentée au CNAS par un élu et par un agent en tant que délégués

locaux, et que ces délégués sont désignés pour la durée du mandat

Denis MARCHAND se propose comme délégué des élus au CNAS

Il est procédé au vote à bulletin secret

Le dépouillement des bulletins a donné le résultat suivant :

15 bulletins trouvés dans l'urne

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Denis MARCHAND a obtenu 15 voix

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

DECLARE élu Denis MARCHAND comme délégué des élus auprès du CNAS.

12. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MAPA

La Commission d'Appel d'Offres ne pouvant avoir qu'un avis consultatif dans la procédure d'un MAPA, il est proposé de créer une commission qui aura la compétence de choisir les candidats et donc l'offre économiquement la plus avantageuse dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA).

Les membres de la commission MAPA auront voix délibérative. Les règles de quorum et de convocation sont identiques à celles régissant la CAO.

Afin de faciliter la gestion des dossiers, il suggère que la commission MAPA soit composée avec les mêmes membres que la CAO et dont le Maire est Président de droit :

Président suppléant : Annie VIARD

Membres titulaires : Jacques COURPOTIN, Gérard LEUX, Michel POYAC

Membres suppléants : Pierre POMMIER, Jean-Philippe RAFFOIX, Guy JELENSPERGER

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-22

VU le code des marchés publics, notamment l'article 22

CONSIDERANT le renouvellement du conseil municipal en mars 2014

VU la proposition de créer une commission MAPA

Il est procédé au vote à bulletin secret

Le dépouillement des bulletins a donné le résultat suivant :

15 bulletins trouvés dans l'urne

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

La liste proposée a obtenu 15 voix

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré

A l'unanimité

DECIDE la création d'une commission MAPA composée d'un Président, un président suppléant, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants

DECLARE élus les membres, ci-dessus nommés, à la commission MAPA

13. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée d'un Président, de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Les commissaires et leurs suppléants sont désignés par le directeur des services fiscaux, sur proposition d'une liste de 24 noms présentée par le conseil municipal.

14. INFORMATION DU MAIRE

- Il présente la lettre que les élus avec délégation ont signée, par laquelle ils s'engagent à ne pas demander la CAREL pendant le mandat.
- Il fait part des lettres de félicitations reçues suite aux élections municipales.
- Il informe que les membres nommés au CCAS sont : Michel CHARPENEL, Christine MARQUET, Daniel POUPART, Benjamin SAMICO. Nathalie BILLY a été élue Vice-Présidente du CCAS et à ce titre recevra une délégation à l'action sociale.
- Une convention a été signée avec les gérants du château sur les conditions de dépôt des déchets verts de la commune dans le parc.
- Il remercie sincèrement Jean-Paul VIGNAUD et son association des Autos perdues pour avoir réparé les 2 bornes rétractables de la place du temps perdu.
- Il informe que la CAMG va bientôt réaliser les prairies fleuries demandées aux entrées d'agglomération (RD35 et RD217bis côté rond-point)
- Il remercie les élus qui n'ont pas ménagé leur peine depuis les élections pour la préparation du budget et des différentes manifestations.

Questions diverses (voir Procès Verbal sur le site).

La séance est close à 21h45.

L'intégralité du Procès Verbal est consultable sur le site www.guermantes.info

**Prochain Conseil Municipal
le jeudi 19 juin 2014 à 20h**

Partenariat avec UNA'DOM.

Le C.C.A.S. de Guermantès a un partenariat avec UNA'DOM qui est une association d'aide à la personne pour personnes âgées, handicapées, en difficultés ponctuelles/durables ou pour les familles. Voici la brochure explicative de leurs prestations ainsi qu'une lettre d'information. UNA'DOM intervient déjà chez quelques habitants de Guermantès.



Si vous pensez qu'UNA'DOM peut vous faciliter la vie au quotidien de façon régulière ou ponctuellement, un membre de l'association peut venir vous rencontrer à votre domicile. Une personne de votre choix du C.C.A.S. pourra être présente si vous le souhaitez.

Alors contactez directement UNA'DOM au :

01.60.07.73.91- contact@unadom.fr ou contactez la Mairie au 01.60.07.59.12 - mairie-de-guermantès@wanadoo.fr

La qualité de vie à domicile.

UNA'DOM association régie par la loi de 1901, intervient sur votre commune depuis plusieurs années.

Elle dispense ses interventions auprès de toutes les personnes ayant besoin d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne qu'il s'agisse de personnes en situation de **handicap**, de **personnes âgées** ou des **familles**. Elle intervient également au domicile pour des soins infirmiers sur prescription médicale auprès des personnes âgées. Tous les services interviennent 7 jours sur 7 en fonction des besoins évalués.



UNA'DOM gère :

- Un **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** autorisé par le Conseil Général et agréé qualité par la Direction du Travail et de l'Emploi pour des missions de ménage, repassage, préparation et aide aux repas, aide à la toilette, lever et coucher, sorties, participation à des activités de loisirs, aides aux démarches administratives
- Un **Service de Soins à Domicile** autorisé par l'Agence Régionale de Santé
- Une **Equipe Spécialisée Alzheimer** autorisée par l'Agence Régionale de Santé
- Un **Service mandataire** assurant une possibilité de prise en charge 24h/24h
- Des prestations de **transport adapté, petit bricolage, jardinage et installation du dispositif de téléassistance** pour le délégataire du Conseil Général

Chacune des interventions est réalisée dans le respect des choix de vie des personnes aidées. UNA'DOM

Le Cairn de Guermantès, affilié à la Fédération Française de Randonnée vous propose :

LE LUNDI :

- 1 randonnée « Santé » ou Bien-Etre tous les lundis matin de 6km à une allure modérée permettant la reprise du sport et de la randonnée. Départ 9h15.

LE JEUDI :

- 1 randonnée de 9 à 13km, 3 jeudis par mois. Départ 8h30.

Programme « Vacances pour Tous ».

Le Conseil Général de Seine et Marne met en place un programme intitulé « **Vacances pour Tous** » pour un public ciblé, éloigné du départ en vacances.

Pour qui : familles ou jeunes (18 à 25 ans) qui ne sont jamais partis en vacances ou il y a très longtemps. Personne éloignée de cette démarche afin de leur donner l'envie de partir ou de repartir en vacances : personnes peu mobiles qui ont des difficultés à quitter leur environnement, qui connaissent des difficultés économiques et sociales.

Quand : pendant les congés scolaires d'été, de Toussaint et de Noël 2014.

Rôle du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : accompagner les personnes dans leur projet : choisir le séjour, les inscrire ; les aider à organiser le départ (trousseau, transport..) ; au retour faire le bilan.

Lieu : centres de Séjour de proximité en Seine et Marne.

Séjour : 8 jours ou 5 jours, en pension complète ; activités sur place ou à proximité avec un encadrement.

Tarif : entre 350 € et 520 € pour un séjour de 8 jours et entre 180 € et 380 € pour un séjour de 5 jours (non compris le transport jusqu'au lieu de vacances).



9ème journée Portes Ouvertes.



Le syndicat intercommunal d'assainissement de Marne la Vallée organise une journée Portes Ouvertes **le 21 juin 2014** sur le thème



« Comprendre l'eau et son assainissement ».

De 10h à 18h, des visites guidées de la station d'épuration, des expositions, des expériences sur les étapes de l'épuration seront organisées et biens d'autres animations... Informations en Mairie ou sur www.siam77.fr

propose une offre globale de prestations ponctuelles ou régulières de services à domicile réalisées par du personnel qualifié et disponible avec une prise en charge financière adaptée aux différents cas, par le Conseil Général de Seine et Marne ou par les caisses de retraite, la Maison Départementale des personnes Handicapées, la Caisse d'Allocations familiales, les mutuelles...

Toutes les prestations payantes bénéficient de facturation avec déduction fiscale dans le cadre de la législation en vigueur.

UNA'DOM est aussi un acteur de l'emploi local et recrute en permanence car les besoins sont importants, notamment en matière d'aides ménagères d'auxiliaires de vie sociale, d'assistance de vie aux familles, d'aides soignants et d'infirmières.

N'hésitez pas à contacter les services d'UNA'DOM pour bénéficier de nos prestations ou pour participer à notre activité. (01.60.07.73.91- contact@unadom.fr)

- 1 randonnée de 18 à 23km, 1 jeudi par mois sur la journée avec pique-nique durant la belle saison, ou arrêt restaurant durant les journées d'hiver. Départ 8h.

Des dépliants sont à disposition en Mairie pour plus d'informations.



Cérémonies du 8 mai 2014.

Les Cérémonies commémoratives de la fin de la seconde guerre mondiale ont eu lieu le jeudi 8 mai selon un protocole maintenant bien établi. C'était l'occasion **d'honorer le centenaire du début de la grande guerre 14/18, et les 70 ans du débarquement qui a mis fin à la seconde guerre mondiale.** C'était en outre la première cérémonie commémorative depuis les dernières élections municipales. Les membres de l'association ont été ravis de constater qu'un grand nombre d'habitants et d'élus ont participé à toutes les cérémonies dans les trois communes.

C'est par le cimetière de **GUERMANTES** que s'est déroulé le premier dépôt de gerbes (l'une offerte par la commune, l'autre par l'association des anciens combattants). Vint ensuite l'appel des noms des **MORTS POUR LA FRANCE**, la minute de silence au son de la sonnerie aux morts. Nous avons terminé ce moment de recueillement par la **MARSEILLAISE**.

Nous nous sommes rendus ensuite au cimetière de **GOUVERNES** où le cérémonial a été reconduit. Avant de poursuivre à **CONCHES SUR GONDOIRE**, Monsieur Jean

TASSIN, Maire de **GOUVERNES**, a donné lecture de la lettre envoyée par le ministre des anciens combattants.

Puis nous avons rejoint le cimetière de **CONCHES SUR GONDOIRE** pour le même cérémonial toujours accompagnés des édiles et de nombreux habitants des trois communes.

Le pot de l'amitié offert par la commune de **CONCHES SUR GONDOIRE** a clos ces cérémonies. Nous avons pu profiter de ce moment de convivialité pour organiser grâce à nos amis de l'association Les Ecurieuls de **GOUVERNES** la sortie au musée de la grande guerre à **MEAUX** que nous avons prévue pour fêter le cinquantième anniversaire de notre association. Nous les remercions de nous avoir proposé ce rapprochement qui ne peut être que de bonne augure pour tous.

Michel CHARPENEL



La Tête et les Mains fête ses 5 ans.

Pendant une journée et demie, **samedi 24 et dimanche 25 mai**, l'Association La Tête et les Mains nous a ouvert ses portes en exposant salle Marcel Proust. Des stands joliment décorés mettaient **en valeur les réalisations des adhérents** : peintures et sculptures, objets et meubles en cartonnage, encadrements, peintures décoratives sur chaises, boîtes ou paravents, ...

Les visiteurs se sont régalés tant par la vue de toutes ces belles œuvres que par les papilles grâce à **un buffet somptueux préparé par Jeannine POMMIER**, Présidente de l'association et les animatrices. Un grand merci pour ce moment très chaleureux et convivial.



25^{ème} Troc et Puces de Guermantès.

Dès 6h en ce dimanche 18 mai, les organisateurs du 25^{ème} Troc et Puces de Guermantès se retrouvaient autour d'un petit déjeuner offert par nos charmants boulangers ; belle entrée en matière pour cette longue journée ! L'accueil **des 112 exposants** (pour certains déjà sur leur stand), la mise en place des barrières et autres signalisations se fit dans la bonne humeur et la convivialité, d'autant plus qu'un temps radieux s'installait. Toute la journée, sous un ciel toujours aussi bleu, de nombreux visiteurs, curieux ou acheteurs, se sont arrêtés devant les déballages de vêtements, objets, livres et autres souvenirs sortis de nos placards et greniers ou qui, tout simplement, avaient cessé de plaire.

Les promeneurs ont également pu **admirer les superbes voitures anciennes** exposées sur la place du Temps Perdu par les adhérents d'« A la recherche des Autos Perdues », association toujours présente, joyeuse et dynamique ! **Cette année d'autres associations guermantaises**, « La tête et les mains », « le tennis club », « le bridge », « le cairn », avaient installé leur stand et **présentaient leurs activités**.

L'équipe souriante et efficace de notre boulangerie « la fournée d'Auguste » a **assuré tout au long de la journée la restauration**. Nous les remercions pour le petit déjeuner du matin. Nous remercions également tous les bénévoles pour leur participation et l'aide apportée, contribuant ainsi à la réussite de cette belle journée.





La Caf de Seine-et-Marne invite ses allocataires à télédéclarer leurs revenus avant le 10 juin 2014.

A l'heure où les contribuables complètent leur déclaration de revenus, la Caf de Seine-et-Marne rappelle à ses allocataires qu'il est indispensable qu'ils effectuent une déclaration de revenus auprès des Impôts, même s'ils ne sont pas imposables. **Ces informations permettront à la Caf de calculer le montant des prestations auxquelles ils auront droit au 1er janvier 2015.**

Comment déclarer ses revenus aux Impôts ?

Il suffit de se rendre sur www.impots.gouv.fr et de déclarer en ligne ses revenus 2013 avant le 10 juin 2014 à minuit.

Pourquoi déclarer ses revenus aux Impôts ?

Chaque année, la Caf récupère les revenus déclarés auprès des Impôts. Elle calcule automatiquement les droits aux prestations sous condition de ressources à partir des éléments transmis par les Impôts.

La déclaration des revenus 2013 permettra à la Caf d'étudier les droits aux prestations du 1er janvier au 31 décembre 2015. Il est important que l'allocataire signale ensuite tout changement dans sa situation familiale ou professionnelle (séparation, mariage, naissance, perte ou reprise d'emploi

INFO TRAVAUX : Rénovation des canalisations de gaz.

Missionnée par GRT GAZ en vue de rénovation des canalisations GAZ, la société MTC doit intervenir **pour effectuer des travaux de terrassement sur le chemin Malvoisine** à la hauteur de la barrière installée près du bassin de rétention. Ces travaux ont débuté depuis le **27 mai 2014** par un élagage et un abattage d'arbres a été malheureusement indispensable au bon déroulement de ces travaux.



Cette intervention sera suivie s'une fouille **nécessaire au repérage de la canalisation**. Puis celle-ci sera recouverte et protégée jusqu'au mois d'octobre 2014, date à laquelle la canalisation étudiée, commandée et éprouvée, sera livrée pour être installée dans la fouille. Pendant la durée des travaux, **le cheminement sera possible et un passage piéton d'un mètre sera établi**. GRT GAZ vous prie de bien vouloir l'excuser de la gêne occasionnée, nécessaire à l'amélioration de votre confort.

etc.), ces événements peuvent avoir un impact sur le montant de ses prestations.

A savoir :

Quel que soit le montant de leurs ressources, les jeunes de moins de 25 ans qui sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents, doivent déclarer leurs revenus sur la déclaration fiscale de ces derniers. Ceux qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer seuls leurs revenus aux Impôts.

Et si l'allocataire n'est pas imposable ?

En complétant une déclaration de revenus aux Impôts, cela garantit le calcul automatique de ses droits, même s'il n'est pas imposable. Si pour une raison quelconque la Caf n'a pas pu obtenir toutes les informations nécessaires auprès des Impôts, elle contactera l'allocataire à partir d'octobre 2014.

Comment faire une première déclaration ?

Les allocataires doivent se procurer un formulaire sur www.impots.gouv.fr ou auprès de leur centre des Impôts. Ils peuvent également contacter Impôts-Service au 0810 467 687 (coût moyen à 6 centimes d'euro la minute hors coût d'interconnexion éventuel de l'opérateur) du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

Dates à retenir :

- 14 juin : Fête du Tennis et Tournoi
- du 14 au 25 juin : Fête de la Marne
- 21 juin : Kermesse des écoles
- 22 juin : Fête des Autos Perdues
- 6 juillet : Au vert dans le parc des Cèdres



Notre site internet www.guermentes.info

Pour tout connaître de notre village, histoire, infos pratiques, actualités, nous vous proposons de faire de temps en temps un petit tour sur www.guermentes.info

En fonction des événements passés ou à venir, **le site est mis à jour très régulièrement par Pierre TORDEUX**, en charge de l'informatique à la Mairie. Si vous souhaitez faire connaître une manifestation, proposer une information, enrichir le site, n'hésitez pas à en parler à vos élus si vous les croisez, ou à vous adresser à la Mairie. Merci ! Sachez également que l'office de tourisme de Marne & Gondoire est une mine d'informations sur les événements, sorties, actualités de loisirs de notre village et alentours ...

Les rendez-vous des petits explorateurs en **Marne & Gondoire**

LA FETE DE LA MARNE POUR LES ENFANTS
Du 14 au 25 juin
Sur les communes de Chailfert, Lagry-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes et Thorigny-sur-Marne.
Baby ski, animations musicales, ateliers maquillage, manèges d'enfant.
Infos à l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire au 02 64 02 25 25
www.fetedelamarne.fr

Office de Tourisme MARNE & GONDOIRE

Office de Tourisme **MARNE & GONDOIRE** et l'**AJT rando** de Thorigny-sur-Marne vous invitent

sur les chemins de **Marne et Gondoire**

De la rivière au canal Environ 32 km

Randonnées gratuites
Dimanche 15 juin
RDV 13h
Sculptures de la Dhuy 77700 Chessy

Office de Tourisme de Marne et Gondoire
2 rue du Chemin de Fer - 77400 Lagry-sur-Marne
Tel. 02 64 02 25 25
<http://loutourisme.marneetgondaire.fr>

14 15 JUIN 2014
17^e EDITION

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS
LUMIERE ET COULEURS
www.patrimoinedepays-moulins.fr

Marne et Gondoire